

Le 8 novembre 2019

Monsieur,

En réponse à votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous trouverez ci-jointes les grilles de tarification du Musée de la civilisation applicables en 2018 et en 2019. Veuillez noter que les divers tarifs sont en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Nous joignons en annexe une note relative à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ

Sylviane Morrier

## TARIFICATION DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

MCQ : statu quo  
MAF : statu quo    MPR : statu quo

DROITS D'ENTRÉE (taxes incluses) Sous réserve de modifications	MUSÉE DE LA CIVILISATION			MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE			MUSÉE DE LA PLACE ROYALE			FORFAIT TROIS MUSÉES		
	PRIX COURANT	GROUPE (15 +)	AGENCE RECEPTIVE	PRIX COURANT	GROUPE (15 +)	AGENCE RECEPTIVE	PRIX COURANT	GROUPE (15 +)	AGENCE RECEPTIVE	PRIX COURANT	GROUPE (15 +)	AGENCE RECEPTIVE
Adultes	16 \$	15 \$	14 \$	8 \$	7 \$ (100 +) 6 \$	6 \$	7 \$	6 \$	5 \$	24 \$	21 \$	19 \$
Adultes (18 à 30 ans)	10 \$	8 \$	8 \$	5,50 \$	4 \$	4 \$	5 \$	4 \$	4 \$	15,50 \$	12 \$	12 \$
12 à 17 ans	5 \$	3 \$	3 \$	2 \$	1 \$	1 \$	2 \$	1 \$	1 \$	7 \$	4 \$	4 \$
11 ans et moins	Gratuit			Gratuit			Gratuit			Gratuit		
Abonnés	Gratuit			Gratuit			Gratuit			MCQ : gratuit		
Vestiaire	Gratuit			Gratuit, sans supervision			Gratuit, sans supervision			MPR + MAF : gratuit, sans supervision		
Tarif famille	36\$											

# 2018-2019

## Horaires

### Musée de la civilisation - De 10 h à 17 h

85, rue Dalhousie, Québec (QC) G1K 8R2

#### Ouvert du mardi au dimanche

Du 5 septembre 2017 au 23 juin 2018  
et du 4 septembre 2018 au 23 juin 2019

#### Ouvert tous les jours

Du 24 juin au 3 septembre 2018

#### Ouvert les lundis

2 avril 2018 : Lundi de Pâques  
3 septembre 2018 : Fête du Travail  
8 octobre 2018 : Action de grâce  
4 mars 2019 : Relâche scolaire

#### Temps des fêtes - Ouvert tous les jours

Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019  
Fermé le 25 décembre

### Musée de l'Amérique francophone - De 10 h à 17 h

2, côte de la Fabrique, Québec (QC) G1R 3V6

#### Ouvert les samedis et dimanches

Du 5 septembre 2017 au 23 juin 2018  
et du 4 septembre 2018 au 23 juin 2019

#### Ouvert tous les jours

Du 24 juin au 3 septembre 2018

#### Temps des fêtes - Ouvert tous les jours

Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019  
Fermé le 25 décembre



MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec

mcq.org  
418 643-2158

1 866 710-8031  
Ligne sans frais (Canada et États-Unis)

TARIFS ET HORAIRES VALIDES  
DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019  
Sous réserve de modifications sans préavis  
Document pour usage interne - Version du 4 septembre 2018

Le Musée de la civilisation est subventionné  
par le ministère de la Culture et des Communications.

# 2018-2019

## Droits d'entrée et abonnements

### Individuel TAXES INCLUSES

	Abonnements <sup>(2)</sup> incluant les 2 musées		Musée de la civilisation		Musée de l'Amérique francophone
	1 an	2 ans	Régulier	EXPOSITION- VEDETTE	
Adultes 31 ans et plus	42 \$	76 \$	17 \$	22 \$	10 \$
Adultes 18 à 30 ans	25 \$	45 \$	11 \$	15 \$	7 \$
12 à 17 ans	S.O.	S.O.	6 \$	7 \$	4 \$
11 ans et moins <sup>(1)</sup>	S.O.	S.O.	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Familles : 2 adultes et 3 enfants de 12 à 17 ans <sup>(1)</sup>	76 \$	137 \$	38 \$	45 \$	S.O.
Aînés 65 ans et plus	39 \$	70 \$	17 \$	22 \$	10 \$
Vestiaire	Gratuit	Gratuit	2 \$	2 \$	Gratuit, sans supervision
Mesure de gratuité dans les institutions muséales (en vigueur depuis le 3 juin 2018)	Les résidents du Québec ont accès gratuitement aux expositions des musées le premier dimanche de chaque mois, sur présentation d'une preuve de résidence.				

(1) Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte ou d'un responsable d'au moins 16 ans. [CONSIGNES ICI](#)

(2) Autres offres d'abonnements : [ABONNEMENTS ICI](#)

- Prestige
- Corporatif argent ou or (lancement en octobre 2018)

Abonnement famille : enfants de 17 ans et moins **illimités**

# 2019-2020

## Horaires

### Musée de la civilisation - De 10 h à 17 h

85, rue Dalhousie, Québec (QC) G1K 8R2

#### Ouvert du mardi au dimanche

Du 4 septembre 2018 au 16 juin 2019  
et du 3 septembre 2019 au 21 juin 2020

#### Ouvert tous les jours

Du 17 juin au 2 septembre 2019

#### Ouvert les lundis

22 avril 2019 : Lundi de Pâques  
2 septembre 2019 : Fête du Travail  
14 octobre 2019 : Action de grâce  
2 mars 2020 : Relâche scolaire

#### Temps des fêtes - Ouvert tous les jours

Du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020  
Fermé le 25 décembre

### Musée de l'Amérique francophone - De 10 h à 17 h

2, côte de la Fabrique, Québec (QC) G1R 3V6

#### Ouvert les samedis et dimanches

Du 4 septembre 2018 au 23 juin 2019  
et du 3 septembre 2019 au 23 juin 2020

#### Ouvert tous les jours

Du 24 juin au 2 septembre 2019

#### Temps des fêtes - Ouvert tous les jours

Du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020  
Fermé le 25 décembre



mcq.org  
418 643-2158

1 866 710-8031  
Ligne sans frais (Canada et États-Unis)

TARIFS ET HORAIRES VALIDES  
DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020  
Sous réserve de modifications sans préavis  
Version du 15 janvier 2019

Le Musée de la civilisation est subventionné  
par le ministère de la Culture et des Communications.

# 2019-2020

## Droits d'entrée et abonnements

### Individuel TAXES INCLUSES

	Abonnements <sup>(3)</sup> incluant les 2 musées		Musée de la civilisation		Musée de l'Amérique francophone
	1 an	2 ans	Régulier	EXPOSITIONS- VEDETTES <sup>(1)</sup>	
Adultes 31 ans et plus	42 \$	76 \$	17 \$	22 \$	10 \$
Adultes 18 à 30 ans	25 \$	45 \$	11 \$	15 \$	7 \$
12 à 17 ans	S.O.	S.O.	6 \$	7 \$	4 \$
11 ans et moins <sup>(2)</sup>	S.O.	S.O.	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Familles <sup>(3)</sup> : 2 adultes et 3 enfants de 12 à 17 ans	76 \$	137 \$	38 \$	45 \$	S.O.
Aînés 65 ans et plus	39 \$	70 \$	17 \$	22 \$	10 \$
Vestiaire	Gratuit	Gratuit	2 \$	2 \$	Gratuit, sans supervision
Mesure de gratuité dans les institutions muséales (en vigueur depuis le 3 juin 2018)	Les résidents du Québec ont accès gratuitement aux expositions des musées le premier dimanche de chaque mois, sur présentation d'une preuve de résidence.				

### EXPOSITIONS-VEDETTES

#### (1) INDIVIDUEL

##### 25 AVRIL AU 15 MAI 2019

Accès gratuit - à compter du 16 mai - à *Curiosités du monde naturel* et à toutes les expositions  
à l'achat d'un billet d'entrée au tarif expositions-vedettes

##### 16 MAI 2019 AU 5 JANVIER 2020

Tarif spécial INDIVIDUEL pour *Venenum, un monde empoisonné* et *Curiosités du monde naturel*

##### 6 JANVIER AU 31 MARS 2020

Retour au tarif régulier pour toutes les expositions

#### (2) Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte ou d'un responsable d'au moins 16 ans.

[CONSIGNES, CLIQUEZ ICI](#)

#### (3) Autres offres d'abonnements : Prestige et Corporatif argent ou or Abonnement famille : nombre d'enfant de 17 ans et moins illimité

[ABONNEMENTS, CLIQUEZ ICI](#)

## RECOURS EN RÉVISION

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la Loi peut par ailleurs demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Une demande de révision doit être faite dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

L'article 137 de la Loi précise que la demande de révision doit être faite par écrit et qu'elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.